

FICHE D'INSCRIPTION

Formation Entraîneur 2

COMMISSION REGIONALE D'ENSEIGNEMENT

A retourner, pour le **25 Mars 2011** à :

Jean Louis MAUREL
Président de la Commission Formation
12, La roseraie du Clos Vaumont
37550 SAINT AVERTIN
Tél : 02.47.27.52.39

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

N° de licence obligatoire :

Adresse :

Téléphone :

E-Mail :

S'inscrit à la formation Entraîneur 2

Score : Date et lieu de la compétition :

Convention de stage jointe

Je soussigné :

Président du club de :

Soutiens la candidature de
d'entraîneur 2

à cette formation

Signature du candidat

Signature du Président



*LIGUE DU CENTRE
TIR A L'ARC*

ENTRAINEUR 2 2011

www.tiralarc-centre.com

La Formation Entraîneur 2 :

Les compétences à développer durant la formation :

Entraîner : Ce domaine se caractérise par la relation pédagogique établie entre l'Entraîneur 2 et les pratiquants ainsi que le traitement de l'activité réalisé par celui-ci pour engager l'archer vers sa réussite en compétition.

Pratiquer : Ce domaine correspond au niveau de compréhension et de maîtrise de l'activité par l'Entraîneur2.

Gérer : Ce domaine correspond à la participation de l'Entraîneur 2 à la gestion et au réglage du matériel de tir des différents archers dont il a la charge.

Surveiller : L'Entraîneur de club veille au bon déroulement des séances au sein de son club, à préserver l'intégrité morale et physique des pratiquants et des spectateurs.

Connaissances annexes : Relatives à la réglementation de l'encadrement sportif et à la sécurité sur un lieu de pratique.

Volume horaire minimum de la formation : 40 heures

Conditions d'entrée en formation :

- Etre licencié à la FFTA.
- **Posséder le diplôme fédéral Entraîneur 1.**
- Fournir la convention de stage signée par le Président de club et le candidat.

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen :

- Avoir 18 ans à la date de l'examen.
- Justifier d'une participation complète à la formation.
- Justifier d'un score en compétition inscrite au calendrier de la FFTA. Ce score réalisé dans une spécialité sportive (Tir Olympique, Tir en Salle, Tir en Campagne, arc classique, arc à poulies, arc nu) servira pour l'attribution d'une note à l'examen.

Examen :

Epreuve Pédagogique : (Coeff. 2) :

Elle comprend une séance pédagogique et un entretien. Elle se déroulera en situation avec un groupe d'archers au cours de la formation. L'encadrement de la séance dure 30 minutes. L'évaluation porte sur la capacité du candidat à gérer le groupe et les situations pédagogiques en relation avec l'objectif de la séance. Un entretien de 10 minutes avec le jury ou les formateurs (contrôle continu) permet d'évaluer les capacités du candidat à analyser ses interventions et sa préparation de séance.

Epreuve Orale: (Coeff. 2) :

Le candidat doit présenter un dossier sur le cycle d'entraînement qu'il a mis en place durant son stage et sur le suivi en compétition des compétiteurs de son club. Le candidat expose son projet pendant 10 minutes et s'entretient avec le jury pendant 15 minutes.

Epreuve Ecrite : (Coeff. 1) :

Elle comprend deux questions ouvertes dont une sur la pédagogie et une sur la réglementation sportive. Le candidat doit développer ses idées et les argumenter. La durée de l'épreuve est de 1h30.

Epreuve Pratique : (Coeff. 1) :

Le candidat doit réaliser une performance dans une des spécialités suivantes :

Tir Olympique, Tir en salle, Tir en Campagne, Tir nature, Tir sur Cibles 3D : arc classique ou arc à poulies ou arc nu.

Une note est attribuée en ajoutant deux points à la note obtenue pour cette même performance dans le cadre de la partie spécifique du BEES tir à l'arc.

Lieu et dates de la formation :

La formation se déroulera au CREPS de Bourges du 25 au 29 Avril 2011.

Date limite d'inscription : le 25 Mars 2011 :

Frais pédagogiques : 30€

Les chèques, à joindre à l'inscription, sont à libeller à l'ordre de la Ligue du Centre de Tir à l'Arc.

Hébergement: Ceux qui souhaitent être hébergés doivent contacter le Président de la Commission Formation

Coût prévisionnel

Pension complète : 170€ la semaine

Repas seuls : 10 € / repas

Encadrement Le stage sera encadré par l'Equipe Technique Régionale. (E.T.R.).